

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23751**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Droit des assurances

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires du Master à finalité Professionnelle, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Droit des assurances exercent les fonctions de juristes dans les domaines du/de(s) :

- Droit de la responsabilité (civile et administrative)
- Droit des assurances (contrat d'assurance, assurances de dommages, assurances de personnes, assurance collective)
- Droits spéciaux sous le double aspect responsabilité et assurances (Droit des transports, Droit de la construction, droit médical)
- Accidents de la circulation
- Réparation du préjudice (évaluation du préjudice, fonds de garantie et d'indemnisation, recours des tiers payeurs, transaction, aspects procéduraux)
- Institutions d'assurance
- Distribution de l'assurance

- Reassurance et grands risques

A l'issue du Master à finalité Professionnelle, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Droit des assurances, le diplômé est capable de :

- Analyser la législation, la réglementation, la jurisprudence, la doctrine de Droit des assurances et conseiller sur l'évolution des dispositions en vigueur.
- Assurer une veille informative dans le domaine du Droit de l'assurance (évolution de la réglementation et de la jurisprudence nationale, européenne, internationale)
- Exercer un rôle de conseil juridique auprès des directions opérationnelles dans l'entreprise sur l'analyse et la prévention des risques à assurer, ou bien auprès des directions fonctionnelles sur l'évolution ou l'adaptation des termes contractuels, la rédaction de documents d'information commerciale, le développement de nouveaux produits, etc.
- Assurer le montage et le traitement de dossiers d'assurances complexes ou de nature litigieuse, à la demande des services ou des intéressés (allocataires assurés, assurés sociaux...)
- Apporter son expertise juridique sur des études ponctuelles (évolutions du contenu des contrats, création de documents d'information sur les produits...).
- Contribuer à l'amélioration ou à l'élaboration de documents contractuels des produits d'assurance.
- Collaborer à la conception de produits d'assurance.
- Rechercher un règlement amiable des litiges en proposant une solution avec recours d'un expert d'assurances puis, grâce à des contacts avec les assurés, négocier un accord sur le mode d'indemnisation / réparation et le coût correspondant.
- Evaluer le préjudice, rechercher un accord à l'amiable et, en cas de recours à une procédure judiciaire, rassembler les éléments nécessaires à la constitution du dossier.

Procéder au règlement et au recouvrement, en appliquant les règles en vigueur en matière d'assurances ou de législation sociale propre à son domaine.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Assurances
- Secteur public (fonds de garantie, organismes de sécurité sociale)
- Cabinets d'avocats spécialisés
- Conseil
- Droit
- Banque
- Finance
- Transport
- Construction
- BTP
- Santé

- Sécurité sociale
- Mutuelle
- Associations
- Courtier/ Courtière en assurance
- Juriste
- Développeur de produits d'assurance
- Rédacteur/Rédactrice de contrats
- Gestion de sinistres (en assurance et réassurance)
- Expert(e)
- Collaborateur/ Collaboratrice
- Consultant(e)
- Juriste conseil

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1101 : Conception - développement produits d'assurances

C1103 : Courtage en assurances

C1104 : Direction d'exploitation en assurances

C1107 : Indemnisations en assurances

K1902 : Collaboration juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un master 1 des domaines :

Droit des assurances (droit des assurances, droit de la responsabilité, régime de l'obligation, droit de la sécurité sociale, etc..), Droit des assurances en Master 1 vivement conseillé,

attestant qu'il ou elle maîtrise les matières fondamentales d'un niveau de master 1 de Droit des affaires

peut accéder à la deuxième année dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'UFR de Droit.

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 4 semestres de M1 et de M2.

Master 1 - semestres 1 et 2 - 60 ECTS

Master 2 - semestres 3 et 4 - 60 ECTS

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur) Être âgé de moins de 26 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage (septembre ou octobre) ; être recruté par une entreprise (les CV des candidats admis sont transmis par le Directeur aux entreprises partenaires), les candidats qui n'auront pas été recrutés pourront basculer en formation initiale.
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-9 06 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. - Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE. - Validation d'une expérience professionnelle jugée équivalente prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur du parcours type.
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté ministériel du 16 juillet 2015 portant accréditation de l'Université Paris-Est-Créteil à délivrer des diplôme nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 04 février 2014 relatif au diplôme national de master publié au JO du 11 février 2014

Arrêté ministériel du 16 juillet 2015 portant accréditation de l'Université Paris-Est-Créteil à délivrer des diplôme nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la vie étudiante

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/organisation/observatoire-etudiant-372464.kjsp>

Autres sources d'information :

<http://droit.u-pec.fr/formations/master-2/>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne 61, avenue du Général de Gaulle 94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit 83-85, avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil

Historique de la certification :